



CHEPY INFOS

JUIN 2021



Circulation et stationnement interdits:

Le dimanche 4 juillet prochain, « la Pédale Châlonnaise » organise dans certaines rues de Chepy une épreuve cycliste intitulée « **Prix de la Municipalité de Chepy** ». Cette manifestation est ouverte uniquement aux jeunes licenciés de cette discipline auprès de « La pédale Châlonnaise » mais les Chepiots sont invités à venir le long du parcours pour supporter les coureurs.

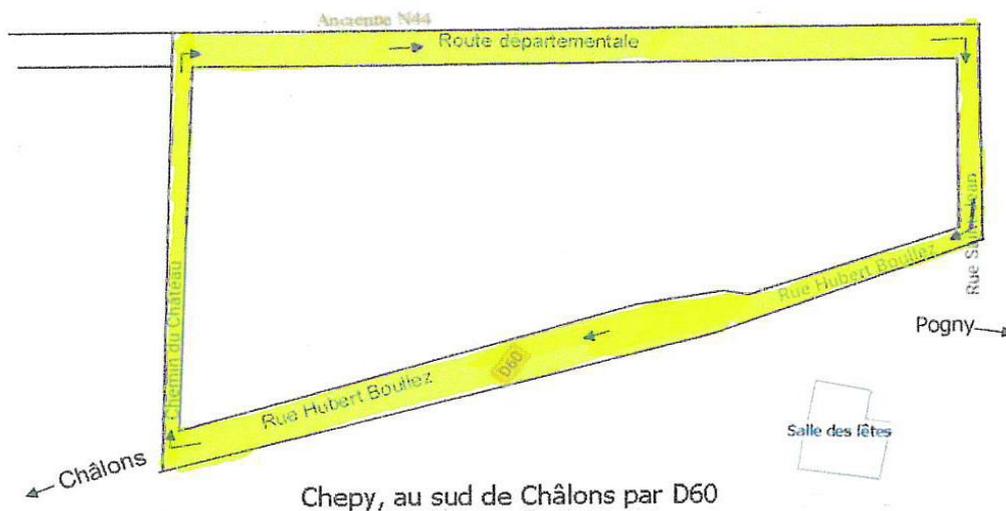
Départ de la 1^{ère} course à 13h00 sur la RD 280 (ancienne RN44).

Bien évidemment, dès que les conditions sécuritaires le permettront, les interdictions empêchant la circulation et le stationnement seront levées dans les meilleurs délais.

Par avance, nous remercions les riverains concernés par cet arrêté de bien vouloir prendre leurs dispositions et de respecter ces mesures.

Pour que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions, un arrêté du Maire fixe l'interdiction de circuler et de stationner de 12h00 à 18h00 dans : (Conf. le plan ci-dessous)

- *La rue Hubert BOULLEZ,*
- *Le chemin du Château,*
- *La rue Saint Jean,*
- *La RD 280 (ancienne RN44).*



Cérémonie du 14 juillet :

Comme à l'accoutumé, les Chepiots sont cordialement invités à la commémoration du 14 juillet qui débutera à 11h00 devant le monument aux morts. Une gerbe y sera déposée et un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Le Maire,

Jérôme ROUSSINET